



AVIS PUBLIC
AUX CONTRIBUABLES
DE LA VILLE DE SAINT-TITE

Avis public est par la présente donné par la soussignée, greffière de la Ville de Saint-Tite, que lors de la séance extraordinaire tenue le 19 mai 2021, les membres du conseil municipal de la Ville de Saint-Tite ont adopté à l'unanimité le Règlement numéro **495-2021** identifiant les événements spéciaux qui auront lieu à Saint-Tite en 2021.

Ce règlement est déposé à mon bureau où toute personne intéressée peut en prendre connaissance.

Fait, donné et signé à Saint-Tite
ce 20 mai 2021.

A handwritten signature in blue ink that reads "Me Julie Marchand". The signature is fluid and cursive, with the first letters of the first and last names being capitalized and prominent.

Me Julie Marchand,
Greffière